

INFO'ARBO

N° 2 /2015

Station d'arboriculture CP 65 / Courtemelon 2852 Courtételle

Victor Egger, +41 32 420 74 35, courriel victor.egger@frij.ch

L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité de la station d'arboriculture de la Fondation Rurale Interjurassienne (FRI). Lorsque vous utilisez des produits de traitement, respectez scrupuleusement les indications du fabricant qui figurent sur l'étiquette.

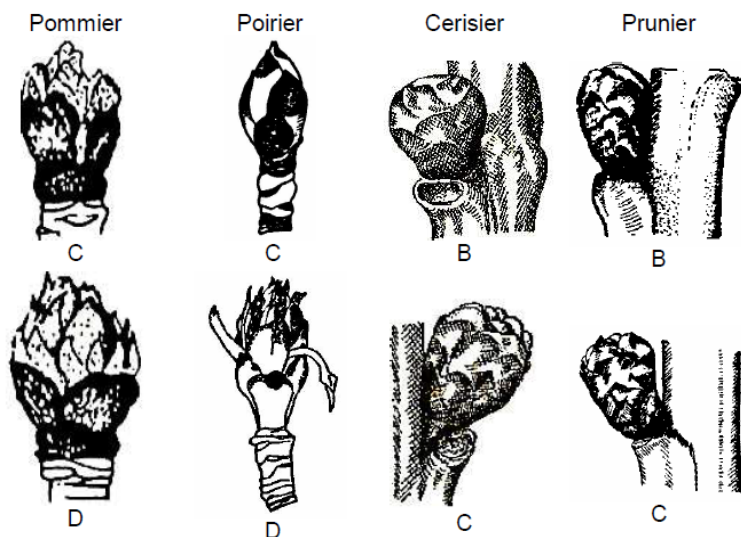
Généralités : tous les produits phytosanitaires ne sont pas à disposition des amateurs. Pour certaines substances, il faut disposer d'un permis de traiter afin de pouvoir les acquérir. Il est également recommandé d'adapter la lutte en fonction du type de résultat recherché (pommes de table, jus, eau-de-vie). Pour toutes les matières actives et produits homologués en arboriculture vous pouvez vous référer au site internet suivant : <http://www.blw.admin.ch/psm/produkte/index.html?lang=fr>

Le guide phytosanitaire arboricole peut être consulté en ligne ou téléchargé sur le site ci-dessous :

<http://www.agroscope.admin.ch/obstbau/00878/02395/index.html?lang=fr>

Pour les agriculteurs BIO, tous les produits autorisés sont dans la "Liste des intrants 2015" : <https://www.fibl.org>

Traitement de débourrement



Stades phénologiques

L'objectif de cette intervention est la lutte préventive de la forme hivernale des maladies fongiques et de certains ravageurs. Pour cette intervention nous recommandons d'utiliser :

Un fongicide à base de cuivre tel que : Cupravit-bleu, Kocide DF et 2000, Cuprofix, Oxycuivre, Cuproxat liquide, Microperl, Flowbrix, etc. (Tous les cuivres dans cette liste sont admis en culture BIO).

- **Cerisiers** : dès le gonflement de bourgeons jusqu'au stade C, pour lutter contre le chancre bactérien et la maladie criblée.
- **Pruniers** : dès le stade B jusqu'à l'éclatement des bourgeons, pour lutter contre la maladie des pochettes et la maladie criblée.
- **Pommiers, Poitiers et Cognassiers** : durant les stades C et D, pour lutter contre la tavelure.

Si nécessaire, un insecticide à base d'huile, ce traitement est conseillé uniquement lorsque vous avez subi une forte attaque de pucerons, de cheimatobies ou d'acariens rouges l'année précédente. Cette intervention a un effet sur la forme hivernant de ces ravageurs (œufs). Il est possible d'utiliser les produits suivants :

- **A base de colza** tels que : Genol Plant, Telmion, Zofa R, Vegoil, etc.
- **A base de paraffine** tels que : Huile blanche, Oléoc, Spray Oil 7^E, etc.



Chenille de la cheimatobie (Photo U. Remund)

Il est possible de mélanger l'huile au fongicide pour n'effectuer qu'une intervention, mais **attention** tous les produits ne sont pas faits pour être mélangés, veuillez lire attentivement la notice d'emballage. **Important** : pas de fongicide organique dans les 10 jours précédant et suivant l'application d'une huile de paraffine ou de colza (risque de phytotoxicité).

Fertilisation

Pour les cultures fruitières une analyse de terre avec interprétation permet de déterminer avec précision les quantités de fertilisant à apporter. Vous pouvez également vous référer aux normes de fumures en arboriculture (page 66 du mémento agricole 2015).

Pour les vergers haute tige un apport de composte bien décomposé à hauteur de 50 à 100 kg/are (1 are=100m²) est recommandé. Nous conseillons d'adapter la quantité en fonction de la vigueur de l'arbre, une pousse annuelle normale est de 40 à 60cm. Si la pousse dépasse 70 cm, il est nécessaire d'adapter la quantité. Le composte doit idéalement être étendu sur toute la largeur de la coursonne.

Divers

Surveiller les **Rongeurs**, particulièrement dans les nouvelles plantations, en cas de présence, posez des trappes immédiatement.

Ces deux dernières années nous avons subi de fortes attaques de **Bostriche disparate**. Ce ravageur s'attaque sans distinction aux arbres fruitiers à pépins et à noyaux. Dès à présent, vous pouvez disposer des pièges de type Rebell rosso pour contrôler le vol. Si vous avez subi une attaque l'année passée, vous pouvez disposer un ou deux pièges à quelques mètres de l'arbre contaminé ou à l'extérieur du verger. Cela permet de limiter les dégâts. Pour une lutte efficace, il faut compter de 8 à 10 pièges par hectare.

Victor Egger / FRI/SCA/mars 2015

A

P.P.
2852 Courtételle